

Compte-rendu du CSAL n°3/2023 du 06/02/2023

Les sujets à l'ordre du jour étaient les suivants : détermination des ponts naturels pour 2023, modification des horaires du SGC de Vesoul, transfert de la liquidation des taxes d'urbanisme, échanges autour du contrat d'objectif et de moyens, question diverses. Un point concernant le positionnement des postes offerts au recrutement contractuel a été ajouté à la demande de Représentants du Personnel.

Détermination des ponts naturels pour 2023 (pour avis)

Les ponts choisis par la direction sont le 19 mai et le 14 août, les seuls possibles pour l'année 2023.

Nous avons rappelé que ces ponts n'ont rien de naturels, à moins d'être offerts aux Agents et que cela oblige certains agents à poser des congés contre leur volonté, d'où notre abstention.

Vote : pour FO - abstention SOLIDAIRES

Modification des horaires du SGC de Vesoul (pour avis)

Les horaires des plages variables du matin et du soir ont été décalés respectivement de 7h30 à 7h15 et de 19h à 18h45.

Nous avons voté pour étant donné qu'il s'agissait d'une demande unanime des Agents.

Vote : pour à l'unanimité

Transfert de la liquidation des taxes d'urbanisme (pour information)

La liquidation des taxes d'urbanisme a été transférée de la DDT à la DGFIP pour les demandes déposées à compter du 1^{er} septembre 2022.

La nouvelle application "Surf" qui ne devait déjà être livrée qu'au 1^{er} décembre (!) n'est toujours pas disponible à ce jour !!

Pourtant, au SDIF, la formation de 4 jours et demi avait bien été anticipée pour le démarrage : les Agents ont été formés à l'automne, mais ils ne peuvent toujours pas pratiquer ! Sans compter le retard qui s'accumule déjà...

Le SFDL (Service de Fiscalité Directe Locale) quant à lui a déjà été impacté par la surcharge de travail !

Deux transferts d'emplois de la DDT à la DGFIP sont programmés pour cette mission : un en 2023 et un en 2024. Cependant, l'emploi B qui devait être transféré en Haute-Saône cette année a été supprimé avant même d'arriver ! La Direction a donc prélevé un emploi au SIP de Lure pour l'implanter au SDIF au 1^{er} septembre 2023... on déshabille Paul pour habiller Jacques ! Et le service doit s'organiser sans sachant (l'Agent de la DDT 70 est parti en retraite) : transfert de mission sans compétence...

Pour soulager les services, GMBI (Gérer mes biens immobiliers) est arrivé ! C'est désormais à l'usager de déclarer en ligne les éléments nécessaires à la liquidation des taxes d'urbanisme en même temps que ceux afférents au calcul de sa valeur locative foncière. Ceux qui n'ont pas internet sont ravis ! Mais les France Services sont sur le coup... Et, un Centre de Contact Foncier est à l'étude ...

Échanges autour du Contrat d'Objectif et de Moyens (pour information)

Localement, près de 220 Agents du département ont participé au "Grand remue-méninges" au cours du printemps 2022. Puis, une synthèse a été présentée lors d'un échange avec 36 agents de tout grade et de tout service le 24 janvier 2023. Malheureusement, il n'en est ressorti aucun compte-rendu !

Nous avons donc donné notre avis sur le document d'orientation du COM (Contrat d'Objectif et de Moyens). Est-il imaginable que les Agents aient proposé : le développement des accueils communs multi-administrations, des SFACT, des espaces de co-working, l'utilisation accrue du datamining, le déploiement de Centre de Contact, l'encouragement des mobilités, la supra-départementalisation ...

Et à contrario, rien n'apparaît sur le manque cruel d'agents dans les services, l'industrialisation des tâches et la perte d'intérêt au travail, le besoin de reconnaissance des agents en termes de rémunération et de carrière, la perte de proximité avec le Public ...

Nous ne sommes pas dupes de cette pseudo concertation, les propositions étaient écrites à l'avance !

Positionnement des postes offerts au recrutement contractuel lors de la première vague de recrutement 2023 dite des besoins spécifiques (pour information)

Un contractuel doit être recruté sur un poste vacant. La DDFiP a fait la demande à la DG pour :

- un poste C au secrétariat de la Direction
- un poste B à la Direction (BIL)
- un poste B au PRS
- un poste B au SGC de Gray

ATTENTION : ces postes ne sont pas encore vacants, alors s'ils vous intéressent, n'attendez pas les demandes de vœux pour une mutation au 1^{er} septembre, il sera trop tard ... Mettez à jour vos CV ... Pour les obtenir, vous devez répondre aux fiches de poste qui seront bientôt publiés sur le site "Place de l'Emploi Public" ! Serait-ce le début de la fin des mutations locales ...?!

Question diverses

En réponse à notre déclaration liminaire concernant le règlement intérieur qui n'est toujours pas prêt à être voté, la Direction a répondu que la DG a attendu le résultat des élections pour discuter avec les nouveaux Élus : il faut que le projet passe par le Ministère, la DGFIP avant de venir à nous ... Il devrait arriver à la fin du 1^{er} trimestre ...

Les Centres d'encaissement de Lille et de Créteil vont fermer, celui de Rennes reprend la charge tout en sous-traitant une partie du travail

Nous avons relayé le mécontentement des Agents qui n'ont pas été invités lors des vœux du Directeur. La Direction a répondu que notre remarque serait prise en compte pour l'an prochain.

Corinne Mulenet, Lucie Druet
Les Élués de SOLIDAIRES Finances Publiques

Déclaration liminaire du CSAL n°3/2023 du 06/02/2023

Monsieur le Président,

Nous sommes convoqués ce jour pour le 3^{ème} CSA Local alors que les règles de fonctionnement de notre instance ne sont toujours pas actées. Pouvons-nous espérer un règlement intérieur avant 2024 ? Il est pourtant nécessaire de connaître les règles de fonctionnement, notamment pour les autorisations d'absence, les convocations d'experts, les ajouts à l'ordre du jour...

Depuis le 1^{er} septembre 2022, la DGFIP est compétente pour gérer les taxes d'urbanisme. Ce transfert de mission entraîne une déperdition des connaissances puisque les Agents de la DDT n'ont pas suivi leur mission ! En outre, la mission arrive au SDIF, sans nouvel agent, dans un service qui est déjà en sous-effectif : ça suit bien la tendance actuelle de la DGFIP ...

Une concertation locale a été organisée sur l'élaboration du COM 2023/2027. Cette concertation est faussée puisque la discussion avec la direction du Budget est déjà bien entamée, la lettre de cadrage budgétaire ayant été donnée le 9 août 2022.

Bref ça sent, une nouvelle fois, la grande tambouille administrative pour faire croire que le dialogue social et l'écoute sont au programme de 2023. Il semblerait que tout ceci risque d'être indigeste et largement éloigné de vrais enjeux pour renforcer la DGFIP et répondre aux attentes et revendications des personnels et des usagers.

Nous ne pouvons conclure cette déclaration sans parler de la réforme des retraites. Avec près de 40 % de grévistes le 19 janvier et 33 % le 31 janvier, les Agents des Finances Publiques de Haute-Saône ont montré leur forte opposition à ce projet. Solidaires Finances Publiques 70 s'inscrit pleinement dans le combat contre cette réforme.